

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE POITIERS

LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;
Vu l'arrêté ministériel du 8 juillet 2008 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ DE POITIERS à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. SYLVAIN ARD, né le 21 août 1980 à SAINT-MICHEL D'ENTRAYGUES (016), en vue de son inscription à la Licence professionnelle ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE PROFESSIONNELLE** SYSTÈMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS, spécialité TECHNOLOGIES LOGICIELLES POUR LE WEB ET LES TERMINAUX MOBILES,
mention bien

est délivré à **M. SYLVAIN ARD**

au titre de l'année universitaire 2009-2010

et confère **le grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Poitiers, le 19 novembre 2010

Le titulaire

N° POITIER 8526406

/2010200904288

Le Président

Jean-Pierre GESSON

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Martine DAOUST